

## Structures d'étude et de traitement de la douleur chronique en Région Centre

### ☑ Cher (18) : Centre hospitalier de Bourges

Adresser un courrier détaillé au Dr Daniel GERBER

☎ 02 48 48 47 99 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 12h30 à 17h

✉ 02 48 48 48 07 @ [daniel.gerber@ch-bourges.fr](mailto:daniel.gerber@ch-bourges.fr)

### ☑ Eure et Loir (28) : Centre hospitalier de Chartres

Adresser un courrier détaillé au Dr Mouldi HAMROUNI

☎ 02 37 30 38 13 du lundi au vendredi de 9h à 16h

✉ 02 37 30 30 96 @ [consult-douleur@ch-chartres.fr](mailto:consult-douleur@ch-chartres.fr)

### ☑ Eure et Loir (28) : Centre hospitalier de Dreux

Adresser un courrier détaillé au Dr François CARRE

☎ 02 37 51 50 63 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h à 16h30  
sauf le mercredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h45

✉ 02 37 51 50 49 @ [unitedouleur@ch-dreux.fr](mailto:unitedouleur@ch-dreux.fr)

### ☑ Indre (36) : Centre hospitalier de Châteauroux

Adresser un courrier détaillé au Dr Florentin CLERE

☎ 02 54 29 66 15 du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 16h

✉ 02 54 29 66 16 @ [consultation.douleur@ch-chateauroux.fr](mailto:consultation.douleur@ch-chateauroux.fr)

### ☑ Indre et Loire (37) : Centre hospitalier universitaire de Tours

Adresser un courrier détaillé au Dr Isabelle VANNIER

☎ 02 47 47 84 23 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

✉ 02 47 47 85 77 @ [b.chapet@chu-tours.fr](mailto:b.chapet@chu-tours.fr)

### ☑ Loir et Cher (41) : Centre hospitalier de Blois

Adresser un courrier détaillé au Dr Benoit LAFON

☎ 02 54 55 64 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

✉ 02 54 55 68 52 @ [sec.uetd@ch-blois.fr](mailto:sec.uetd@ch-blois.fr)

### ☑ Loiret (45) : Centre hospitalier régional d'Orléans

Adresser un courrier détaillé au Dr Isabelle LANDRIEUX

☎ 02 38 74 40 20 du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 14h à 17h

✉ 02 38 74 40 47 @ [centre-evaluation.traitement-douleur@chr-orleans.fr](mailto:centre-evaluation.traitement-douleur@chr-orleans.fr)



Association Francophone pour  
Vaincre les Douleurs



## Région Centre

### Outil d'aide à la décision

(destiné aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux)

## QUELS PATIENTS ADRESSER À UNE STRUCTURE D'ÉTUDE ET DE TRAITEMENT DE LA DOULEUR CHRONIQUE ?

Avec le soutien de



un outil réalisé par



Version 1.0 - septembre 2012

Téléchargeable sur le site : [www.indolor.org/chronodol](http://www.indolor.org/chronodol)

### ✓ Qu'est-ce qu'un syndrome douloureux chronique ?

Toute situation clinique où la douleur évolue depuis plus de 3 mois et présente les caractéristiques suivantes : réponse insuffisante au traitement, retentissement émotionnel, détérioration des capacités fonctionnelles et relationnelles du patient dans ses activités de la vie quotidienne.

### ✓ Quel est l'intérêt d'une prise en charge spécifique et précoce ?

Plus la douleur évolue dans le temps, plus son retentissement est important. Une prise en charge précoce peut permettre de limiter les conséquences de la chronicisation, surtout chez les patients les plus vulnérables.

### ✓ A qui s'adresser et comment faire ?

Il existe une structure d'étude et de traitement de la douleur chronique dans chacun des départements de la région Centre (coordonnées sur ce document). La demande de consultation se fait à l'aide d'un courrier médical comprenant les données personnelles du patient, le motif du recours à la structure, les examens complémentaires déjà réalisés et les traitements antérieurs pris par le patient dans le cadre de sa douleur.

### ✓ Dans quel but adresser un patient ?

L'objectif est de réduire la douleur autant que possible jusqu'à un niveau permettant une qualité de vie satisfaisante pour le patient et d'aider le patient à s'adapter aux douleurs résiduelles, notamment sur le plan socioprofessionnel.

### ✓ Que proposent les structures d'étude et de traitement de la douleur chronique ?

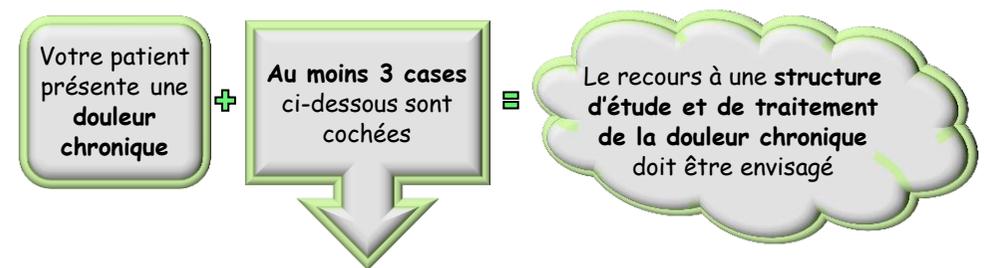
Ces structures regroupent des soignants de professions différentes. Elles permettent, grâce à des consultations longues et des réunions entre les différents intervenants, une évaluation globale des différentes composantes de la douleur et l'élaboration de projets thérapeutiques personnalisés. Différentes approches thérapeutiques (pharmacologiques, physiques, psychologiques...) peuvent être associées. Les soignants habituels du patient sont associés au projet thérapeutique, ainsi qu'au suivi après la prise en charge par la structure.

### ✓ Dans quel délai le patient va-t-il être reçu en consultation ?

Le délai pour une première consultation est variable mais peut être de plusieurs mois. Cependant, une consultation plus rapide peut être proposée pour certaines douleurs aiguës rebelles : cancer, zona, algodystrophie, névralgie du trijumeau, algie vasculaire de la face.

### ✓ Pourquoi CHRONODOL ?

Pour dépister le plus précocement possible les patients qui peuvent être adressés à une structure d'étude et de traitement de la douleur chronique. Pour guider la décision de ré-adresser un patient dont la situation s'est à nouveau dégradée.



#### Aucun diagnostic étiologique n'a pu être déterminé :

- une évaluation complète du syndrome douloureux n'a pas permis d'établir la pathologie et le mécanisme à l'origine de la douleur

#### Plusieurs traitements antalgiques se sont révélés inefficaces :

- les différents traitements médicamenteux utilisés n'ont pas permis de diminuer de façon significative l'intensité de la douleur

#### Le parcours du patient est complexe :

- multiples intervenants, avis et/ou résultats d'examens divergents, nomadisme médical, parcours non coordonné...

#### Il existe un retentissement sur les activités de la vie quotidienne :

- augmentation du temps en position allongée, réduction du périmètre de marche, des ports de charge, diminution des loisirs...

#### Il existe un retentissement psychologique :

- anxiété, dépression, catastrophisme, irritabilité, trouble du sommeil...

#### Il existe un retentissement socio-familial :

- précarité, isolement social, incompréhension ou hyper-protection des proches, conjugopathie...

#### Il existe des difficultés professionnelles et/ou un risque de perte d'emploi :

- insatisfaction au travail, conflits, arrêt de travail prolongé, nécessité d'adaptation du poste de travail ou de reconversion, menace de licenciement...

#### Le patient présente des facteurs individuels de vulnérabilité :

- personne âgée, enfant, autre maladie chronique, situation de handicap...

#### Il existe des facteurs environnementaux de fragilisation :

- préexistence d'événements de vie difficiles et/ou de traumatismes physiques ou psychologiques, récents ou anciens

#### Le patient exprime une attente de prise en charge globale :

- physique, psychologique et sociale